

## Élections : être candidat, pourquoi faire ?

Vendredi 13 Octobre 2023 - N°455



par Hubert Tassin – Président des P.P

**L**es différentes associations de propriétaires et d'éleveurs ont déposé leurs listes de candidats aux instances du Galop et c'est bien sûr le cas de l'Association PP que j'ai l'honneur de présider. Nous serons présents au niveau national comme dans toutes les régions tant chez les propriétaires que chez les éleveurs.

Composer les listes de candidats est l'occasion de multiplier les contacts avec les propriétaires et les éleveurs susceptibles de partager et porter nos propositions, avec d'autres associations – et en premier lieu nos partenaires fidèles des Permis d'Entraîner – avec lesquelles nous avons des convergences de vues. Mais composer des listes c'est aussi affronter un certain scepticisme de la part de ceux qui, inquiets de la situation actuelle, sont dubitatifs sur la capacité d'écoute des dirigeants de notre filière.

### Ça sert à quoi ?

Ce scepticisme, je l'ai rencontré. Il s'exprime le plus souvent par cette question : ça sert à quoi de se présenter alors qu'on a l'impression que France Galop reste éternellement une administration froide, lointaine, parisienne, une machine lourde qui ne tient pas compte de la *vox populi* et de l'intérêt général ?

Cette lassitude et parfois ce renoncement, je peux le comprendre, mais je dois le combattre. Je peux le comprendre, plus encore à l'issue de la mandature qui s'achève. Les instances dirigeantes se sont repliées sur elles-mêmes, laissant à l'écart des associations représentatives parmi les plus actives, ne cherchant pas à développer la concertation. Pendant 4 ans, les élus PP n'ont pas cessé de proposer – et la publication hebdomadaire du *Grain de Sel* toujours positif en a été un élément. Mais nous avons eu le sentiment de prêcher dans le désert. Certes, nous avons parfois pesé comme en début de mandat pour obtenir le rétablissement des primes pour les chevaux d'âge, mais c'est bien peu par rapport à nos demandes et aux ambitions de croissance qui étaient les nôtres et auraient dû être celles de tous.

Ce sentiment de servir à pas grand-chose est amplifié par l'absence de communication transparente des instances dirigeantes qui, à huis clos, ont validé les décisions des administratifs du système et, finalement, ont imposé aux

administrateurs -pourtant élus pour nous représenter- la confidentialité et donc le silence et la prohibition de la transparence. Est-il normal que ceux qui ont été élus pour représenter les propriétaires ou les éleveurs n'aient pas rendu compte régulièrement de leurs positions, de leurs choix, de leurs votes ? J'observe d'ailleurs que beaucoup de ceux qui représentaient les acteurs des courses au Conseil de France Galop ne se représentent pas... Ils n'auront ainsi pas à défendre un bilan que nous sommes nombreux à juger sévèrement.

Le discours officiel est clair : « tous les feux sont au vert ». Les allocations ? Elles ont subi dramatiquement l'érosion de l'inflation. L'Obstacle ? Il ne produit plus les recettes qui lui permettent d'occuper son rôle majeur au sein du Galop. Le PMU ? Il se remet à grand peine d'une stratégie de repli sur soi que les administrateurs qui nous y représentaient ont soutenu. Comment les associations qui sont ensemble responsables de ce bilan peuvent aujourd'hui nous promettre des jours meilleurs ? Le Conseil d'Administration de France Galop sortant, responsable au premier chef de la situation actuelle avait été composé autour de la Fédération des Éleveurs (et de sa branche Propriétaires) et de Alliance Galop qui se posait alors en avocat majeur de la discipline de l'Obstacle... avec les résultats qu'on mesure aujourd'hui.

Sans doute c'est la méthode de direction et de prises de décision de France Galop plus que les hommes et femmes siégeant au Conseil qui est responsable du bilan médiocre. Mais c'est en conséquence ce qui explique ce scepticisme de nombreux propriétaires et éleveurs du Galop au moment d'un renouvellement des hommes. Si la structure a toujours le dernier mot, à quoi bon ?

Au nom de notre passion, il ne faut pourtant rien lâcher. Au nom de notre passion, il nous faut nous donner les moyens de tourner la page pour en ouvrir une nouvelle.

## Comment ?

L'Association PP propose ainsi des candidats motivés, déterminés, engagés. Notre association avec les Permis d'Entraîner est un gage de la présence concrète de nos candidats sur le terrain. Ils sont présents au quotidien sur les pistes et les hippodromes, au cœur des territoires. Puisqu'ils sont avant tout des propriétaires, ils connaissent parfaitement les joies mais aussi les difficultés du propriétéariat, les contraintes des programmes, les coulisses des hippodromes et des centres d'Entraînement.

A l'heure où de nombreux avocats de l'obstacle élus il y a 4 ans renoncent à se présenter, nous avons voulu affirmer notre fort attachement à la discipline de l'Obstacle : la réussite constante de notre tête de liste nationale chez les éleveurs, Philippe Ouvry, fait de lui un porte-parole engagé de la discipline.

Enfin, pour combattre ce scepticisme ambiant, il faut proposer des idées novatrices portées par des interlocuteurs nouveaux. Plus de 60% de nos candidats n'ont jamais siégé dans les instances du Galop et une génération de trentenaires monte en puissance et annonce l'avenir. C'est à mon sens la condition d'un renouvellement nécessaire.

## Voter

Notre filière traverse une période difficile. Je veux faire preuve d'optimisme et proposer que cette phase médiocre s'inverse. Sans optimisme, nous

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

ne serions pas propriétaires. Sans croire en de jours meilleurs, nous ne ferions pas naître de chevaux. En revanche, il ne saurait s'agir d'un optimisme béat, mais fondé sur une analyse sans concession, des propositions concrètes et porté par des candidats solides.

Un nouveau système de vote aux instances du Galop, fondé exclusivement sur des procédures numériques lourdes, va être au cœur de l'organisation des scrutins de la fin de ce mois d'Octobre. Je crains que ce bureaucratisme excessif ne facilite pas la participation des uns et des autres. Vous recevrez à partir du prochain weekend end par courrier électronique vos identifiants et vos codes secrets. Vous aurez ensuite quatre jours et demi à compter du 27 Octobre, pour vous connecter et voter.

Tout cela vous semblera peut-être bien compliqué mais tellement indispensable si vous voulez que la voix des propriétaires et des éleveurs soit -enfin - prise en compte. Pour que la croissance revienne.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*